N° D'IMPRIMÉ CV60668203

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE VOLONTAIRE D'UN VÉHICULE AUTOMOBILE

AUTOSÉCURITÉ CONTRÔLE TECHNIQUE

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

TYPE DE CONTÔLE VOLONTAIRE	DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle volontaire total	30/10/2026	26000361

FONCTIONS CONTRÔLÉES

Ensemble des points visés par l'annexe 1 de l'arrêté du 18 juin 1991 modifié.

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S076C362

RAISON SOCIALE : SASU CONTROLE TECHNIQUE ST JEAN

COORDONNÉES : 10 RUE PIERRE GILLES DE GENNES
76150 SAINT JEAN DU CARDONNAY
Tél : 02 32 93 92 78

IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 076D1307

SIGNATURE :



IDENTIFICATION DU VÉHICULE

Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
HB-533-BJ (F)	24/12/2024	24/12/2024

Marque	Désignation commerciale
RENAULT	CLIO

N° dans la série du type (VIN)	Catégorie internationale	Genre
VF1RJA00373894433	M1	VP

Type/CNIT	Énergie
M10RENVPJ25N063	EH

Document(s) présenté(s)

Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice

KILOMÉTRAGE RELEVÉ

57956

DÉFAILLANCES CONSTATÉES

Défaillances critiques : (Soumis à contre-visite en cas de contrôle réglementaire)
5.2.3.d.3. PNEUMATIQUES : Corde visible ou endommagée AVD

Défaillances majeures : (Soumis à contre-visite en cas de contrôle réglementaire)
0.4.1.a.2. ÉTAT DE PRÉSENTATION DU VÉHICULE : Etat du véhicule ne permettant pas la vérification des points de contrôle
4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT) : L'orientation d'un feu de croisement n'est pas dans les limites prescrites par les exigences AVG, AVD

Défaillances mineures :
3.2.1.a.1. ÉTAT DES VITRAGES : Vitrage fissuré ou décoloré AV
5.2.3.i.1. PNEUMATIQUES : La pression des pneumatiques est anormale ou incontrôlable AVD

Contrôle des émissions à l'échappement réalisé selon des méthodes spécifiques
Etat d'un ou de plusieurs pneumatiques ne permettant pas la vérification des points de contrôle. Faire inspecter le(s) pneumatique(s) concerné(s) (extérieur et intérieur) par un professionnel du pneumatique avant toute tentative de regonflage

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

	AVANT		ARRIERE	
	G	D	G	D
Ripage (-8 à +8 m/km) :	+1.1 m/km			
Dissymétrie suspension (≤ 30%) :	1 %		1 %	

Émissions à l'échappement
CO ralenti (≤0.3 %) : 0 % CO ralenti accéléré (≤0.2 %) : 0 % Lambda : 1.022

Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) : -3.0 % -3.3 %

INFORMATIONS IMPORTANTES AU VERSO